

AstravOvin

Réduire le travail d'astreinte en élevages ovins viande et lait

DIMINUER LA FRÉQUENCE DE DISTRIBUTION DES ALIMENTS

La distribution du concentré en un repas par jour ainsi qu'une ration allégée et repoussée le dimanche ont été testées en élevages et sites expérimentaux. Les brebis se sont bien accoutumées à ces régimes, sans afficher ni contre-performance, ni problème sanitaire.



Passer moins de temps à la bergerie en réduisant le rythme de distribution des aliments

Passer dans la bergerie pour jeter un coup d'œil aux animaux et éventuellement rapprocher le fourrage ou la ration complète peut être considéré comme un confort de travail et un gain de temps. C'est dans cet objectif qu'ont été testées trois pratiques déjà mises en œuvre en élevages : la distribution de la totalité du concentré une fois par jour, l'absence d'apport de concentré ou de la ration complète une journée dans la semaine.

Le concentré une seule fois par jour

Lorsque la quantité d'aliment concentré distribuée dépasse 600 g par brebis, il est usuellement conseillé de fractionner son apport, matin et soir. Toutefois, de nombreux éleveurs distribuent des quantités supérieures en une seule fois, hors périodes de transition alimentaire. Afin de diminuer le temps de travail, deux essais ont comparé deux lots de brebis en lactation alimentées avec un foin de graminées offert à volonté¹. Les quantités de concentré, supérieures à 1 kg de mélange fermier en début de lactation, étaient distribuées soit en un apport soit en deux apports par jour (tableau 1).

L'analyse des pH ruminiaux de l'ensemble des brebis, avant le repas et 4 heures après, ne montre aucune différence selon la fréquence d'apport du concentré (graphe 1). Par ailleurs, aucune brebis n'a montré de signe d'acidose : les valeurs de pH ruminiaux sont toutes nettement supérieures à 5,5, chiffre considéré comme le seuil d'acidose. De plus, les croissances des agneaux n'ont pas été modifiées par le rythme de distribution du concentré (graphe 2). L'évolution de l'état corporel des brebis et les autres mesures liées au bien-être animal (boiteries, état de la mamelle...) n'ont pas montré de différence non plus. Le gain de temps quotidien permis par une seule distribution de concentré par jour a été évalué à une dizaine de minutes pour 25 brebis par rapport au fractionnement du concentré en deux apports. Enfin, les brebis alimentées seulement le matin (ou le soir) ne bêlent plus une fois le concentré distribué, ce qui diminue le niveau sonore dans la bergerie : 53 décibels contre 75 lorsqu'une partie de l'aliment concentré est distribuée le soir (le seuil de danger pour l'oreille étant de 80 décibels).

TÉMOIGNAGE

Philippe SUDRE
Gaec Sudre d'Ussel à Lachamp-Ribennes (48)
810 brebis Lacaune
325 900 l de lait
12 vaches allaitantes Aubrac
2,5 Unités de Main-d'œuvre



1H10 PAR JOUR NOURRIR 800 BREBIS EN PÉRIODE DE TRAITE

Les brebis sont alimentées une seule fois par jour depuis des années. Cela nous prend 30 mn le matin avec l'automotrice qui passe dans la bergerie aménagée avec un couloir de 4 m de large. Le couloir est balayé et le paillage est réalisé chaque matin en 30 minutes. La ration est repoussée le soir en 10 minutes. Sur la journée, nous passons 1h10 par jour pour nettoyer, pailler et nourrir 800 brebis en période de traite. Avec cette organisation, 1 personne seule peut soigner et traire en 2h30 le matin et 1h40 le soir. Nos brebis produisent autant que lorsqu'elles étaient soignées deux fois par jour et la qualité du lait n'est pas dégradée.

1 • RATIONS DES BREBIS AVEC UN FOIN DE GRAMINÉES DE QUALITÉ MÉDIOCRE OFFERT À VOLONTÉ (en brut par jour)

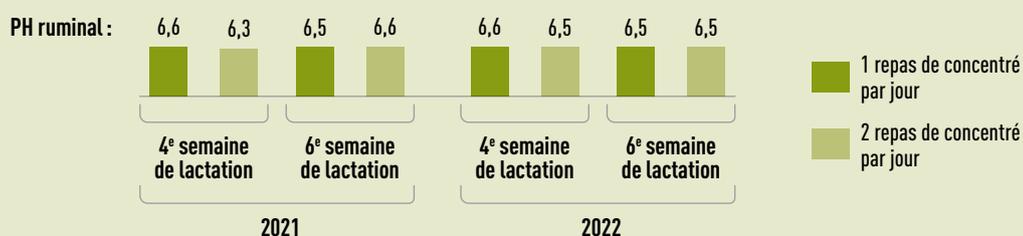
ANNÉE	2021		2022	
	6 premières semaines	Après 6 semaines	6 premières semaines	Après 6 semaines
Triticale	500 g	300 g	-	-
Blé	-	-	500 g	300 g
Tourteau de colza	500 g	200 g	300 g	-
Pois	-	-	400 g	400 g
AMV* 7/21	30 g	30 g	30 g	30 g
Total	1 030 g	530 g	1 230 g	730 g

*Aliment Minéral Vitaminé

Source : CIIRPO/GIE Élevage Occitanie/SUDAM 2022

¹ Essai réalisé au CIIRPO en 2021 et 2022, sur le site expérimental du Mourier (87), avec des brebis croisées F1 : OIF X Rv.

1 • LES PH RUMINAUX NE SONT PAS MODIFIÉS LORSQUE LE CONCENTRÉ EST DISTRIBUÉ EN UNE SEULE FOIS



2 • LES AGNEAUX AFFICHENT DES CROISSANCES SOUTENUES QUELLE QUE SOIT LA FRÉQUENCE DE DISTRIBUTION DU CONCENTRÉ



POINT DE VIGILANCE

Dans ces essais, les brebis disposaient de fourrage à volonté. Cela signifie que l'auge contenait toujours au moins 15 % de ce qu'elles consomment par jour.

TÉMOIGNAGE

Walter HÉBERT
la Croix sur Gartempe (87)
700 brebis croisées Suffolk et F1 (OIF x Rv)
1 unité de main-d'œuvre



JE DISTRIBUE TOUT LE CONCENTRÉ LE MATIN

A l'exception des brebis triples en fin de gestation, je distribue toute la ration de concentré à mes brebis le matin. Le soir, je repousse juste le foin ou l'enrubannage. En fait, j'ai toujours fait comme ça et n'ai jamais eu de problème d'acidose. Le concentré est composé de triticales ou d'orge et d'un complémentaire azoté. Les brebis avec un agneau en reçoivent 600 g, les doubles sont à 900 g et les triples à 1,35 kg par jour. Lorsqu'elles n'en ont pas dehors parce qu'il y a de l'herbe, je fais une transition à la rentrée en bergerie en commençant par 300 g.

Ne plus distribuer de concentré le dimanche

La répartition des quantités de concentré sur 6 jours au lieu de 7 afin de ne pas en distribuer le dimanche est une pratique peu commune avec une ration à base de foin. Et pourtant, elle n'induit pas de différence en termes de performances et de problème sanitaire selon les résultats d'un essai². Les brebis, de race Romane, étaient en lactation. Au cours des six premières semaines de suivi, 1,3 kg de concentré était distribué quotidiennement en un repas par jour. La quantité était majorée pour les brebis ne recevant pas de concentré le dimanche et atteignait 1,5 kg, toujours en un apport quotidien (tableau 2). Aucun incident sanitaire lié au mode de distribution de la ration n'a été déploré. L'état corporel des brebis a suivi la même évolution. De plus, les croissances des agneaux n'ont pas été pénalisées (graphe 3). Jusqu'au sevrage, ils ont respectivement consommé 30 kg d'aliment concentré par agneau pour le lot conduit traditionnellement contre 32 kg pour ceux dont les mères n'ont pas reçu la ration en concentré le dimanche. Un seul essai ayant été réalisé, il convient toutefois de rester prudent quant à ses conclusions.

TÉMOIGNAGE

Mickaël FLOQUET
Pôle régional ovin de Charolles (71)

UNE SOLUTION POUR DES ANIMAUX À BESOINS FAIBLES ET MODÉRÉS

Je suis agréablement surpris par les résultats de l'essai que nous avons conduit sans distribution de concentré aux brebis le dimanche. Le fait de ne pas avoir à préparer les seaux est un gain de temps, sans doute plus que de les distribuer. Le dimanche, nous repoussions juste le foin. Cela n'a pas eu d'impact sur les performances des animaux. Les résultats demandent toutefois à être vérifiés. Cette pratique peut être une solution pour des brebis à besoins faibles ou modérés, sans prise de risque.



Les croissances des agneaux n'ont pas été modifiées lorsque leurs mères ne consommaient pas de concentré le dimanche

2 • RATIONS DES BREBIS AVEC UN ENRUBANNAGE DE PRAIRIE NATURELLE À VOLONTÉ (en brut par jour)

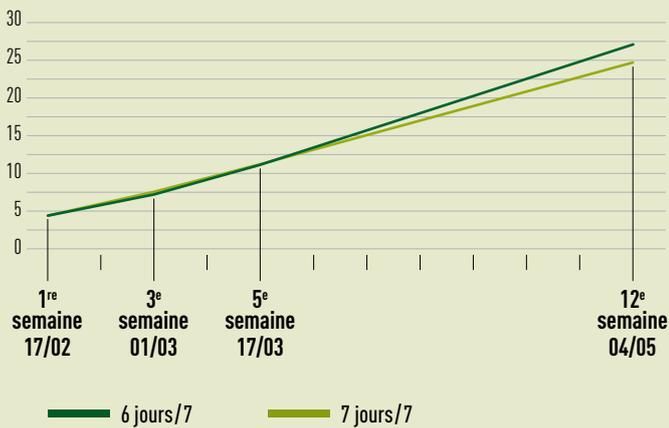
FRÉQUENCE DE DISTRIBUTION DE LA RATION CONCENTRÉ	6 JOURS /7			7 JOURS /7		
	Les 6 premières semaines	De la 7 ^e à la 9 ^e semaine	10 ^e semaine	Les 6 premières semaines	De la 7 ^e à la 9 ^e semaine	10 ^e semaine
Nombre de brebis allaitantes	27			27		
Semaine de lactation	Les 6 premières semaines	De la 7 ^e à la 9 ^e semaine	10 ^e semaine	Les 6 premières semaines	De la 7 ^e à la 9 ^e semaine	10 ^e semaine
Aliment complet du commerce	1 150 g	700 g	450 g	1 000 g	600 g	400 g
Brisures de maïs	400 g	250 g	-	350 g	200 g	-
Total	1 550 g	950 g	450 g	1 350 g	800 g	400 g

Source : Source : CIRPO/GIE Élevage Occitanie/SIDAM/pôle régional ovin de Charolles (71)

² Essai réalisé au pôle régional ovin de Charolles (71) en 2022 avec des brebis de race Romane.

3 • LA CROISSANCE DES AGNEAUX N'EST PAS INFLUENCÉE PAR LE RYTHME DE DISTRIBUTION DU CONCENTRÉ DE LEURS MÈRES

Poids des agneaux en kg



Source : CIRPO/GIE Élevage Occitanie/SIDAM/pôle régional Iovin de Charolles 2022

Une double ration à la mélangeuse le samedi

Lorsque la ration est apportée à la mélangeuse distributrice, il est possible de diminuer le rythme de passage de la machine. Par exemple, quelques éleveurs ne distribuent la ration que tous les deux jours. Dans cette étude, deux éleveurs ont testé une double distribution le samedi (matin et soir) pour supprimer celle du dimanche. Si le temps passé est globalement le même, l'astreinte du dimanche matin est considérablement diminuée. Elle consiste à repousser la ration dans les auges et peut éventuellement être déléguée si besoin. Le suivi a été réalisé avec plus de 200 brebis chez chaque éleveur. La ration était quasi exclusivement constituée de fourrages (tableau 3), s'agissant essentiellement de brebis à l'entretien. Dans les deux cas, aucun problème de mortalité ni de morbidité n'a été enregistré. L'état corporel des brebis s'est maintenu.



La ration doit être repoussée le dimanche matin

3 • RATIONS DES BREBIS DISTRIBUÉES À LA MÉLANGEUSE

ÉLEVEUR	1	2
Suivi par	APROVIA	
Type d'animaux	160 brebis en lutte + 60 agnelles	230 brebis vides
Ration par brebis et par jour en matière sèche pour les fourrages ; en brut pour la céréale	Enrubanné RG : 0,7 kg + Foin de luzerne 2 ^e coupe : 0,5 kg + Foin RGI 1 ^{re} coupe : 0,5 kg + Orge : 0,1 kg	Ensilage d'herbe (RGA + Dactyle + luzerne) : 1,8 kg + Foin PP : 0,4 kg + Aliment minéral

Source : CIRPO/GIE Élevage Occitanie/SIDAM/APROVIA 2022

EN RÉSUMÉ

Ces trois types de simplification de distribution de la ration n'ont entraîné :

- Ni problème sanitaire,
- Ni baisse des performances.

POUR EN SAVOIR PLUS

Une fiche est à votre disposition sur www.inn-ovin.fr :

 Distributrice : des éleveurs ovins partagent leur expérience

 Un dossier complet sur www.idele.fr

Rédaction : Laurence Sagot (Institut de l'Élevage/CIIRPO)

Partenaires techniques : GIE Élevage Occitanie, SIDAM, CIIRPO, GEOC, APROVIA, UNOTEC, SICAREV Coop, CELMAR, ARONA, INRAE de Theix (63), FEDATEST (43), l'Institut de l'Élevage, les chambres d'agriculture de la Creuse, de la Haute-Loire, de l'Hérault et de la Lozère ; les EPLEFPA Fontaines Sud Bourgogne/pôle régional ovin de Charolles (71) et de La Cazotte (12).

Avec le soutien financier de :

